

# Violences sexuelles : La Maison Calypso face à l'afflux de victimes

SandrineGAYET  
3 octobre 2022



La Maison des Femmes, soutenue par le Département des Yvelines et portée par le centre hospitalier de Versailles, a accueilli la Délégation aux droits des femmes de l'Assemblée nationale. Installée à Plaisir, la maison Calypso accueille toutes les femmes victimes de violences et fait de la prévention grâce au Centre de Santé Sexuelle qui y est intégré. Le nombre de femmes accueillies explose.

**Yvelines | Une Maison des Femmes à Plaisir pour les femmes victimes de viole...**



Véronique Riotton, présidente de la Délégation aux droits des femmes de l'Assemblée nationale a rendu visite à la Maison Calypso le 27 septembre 2022. Car la structure yvelinoise a vu le jour grâce à des partenariats efficaces entre le Département (aide de 1,65 million d'euros), la Préfecture des Yvelines, la Fondation des Femmes et le Groupement hospitalier de territoire du sud-Yvelines.

Depuis son ouverture en mars dernier, Calypso a réalisé près de 1 000 rendez-vous et suit plus d'une centaine de femmes en continu. En juin, lors de son inauguration, Joséphine Kollmannsberger, Maire de Plaisir et conseillère départementale avait observé que la création dans les Yvelines de cette première Maison des Femmes, était



une évidence et une urgence



Véronique Riotton, présidente de la Délégation aux droits des femmes de l'Assemblée nationale rencontre l'équipe de la Maison Calypso le 27 septembre 2022. Photo S.Gayet/CD78

Cette Maison Calypso (du lundi au vendredi de 9h à 17h au 2, avenue de Saint-Germain à Plaisir (01 30 81 87 83) est un lieu sécurisé et bienveillant où de nombreux professionnels sont présents pour accompagner les femmes victimes de violences. L'équipe accueille également les femmes victimes de mutilations sexuelles et mène des actions de prévention et d'éducation affective, relationnelle et sexuelle.

Elle travaille étroitement avec le Centre de Santé Sexuelle qui a intégré ses locaux et assure des consultations en lien avec la contraception, les infections sexuellement transmissibles ou les interruptions volontaires de grossesse.

## CHIFFRES CLÉS

187 patientes accueillies

906 rendez-vous réalisés dont :

- > 203 avec une assistante sociale
- > 40 participantes aux ateliers avec une intervenante extérieure
- > 19 participantes aux ateliers estime de soi
- > 198 avec une conseillère conjugale
- > 183 avec une psychologue
- > 251 avec une sage-femme



La Maison Calypso en quelques chiffres.

## Un accompagnement global

Le rôle du système hospitalier est important dans la prise en charge des femmes victimes de violence. C'est pourquoi Calypso (Centre d'accueil des Yvelines pour le soin des femmes) est porté par le Groupement Hospitalier de Territoire du Sud Yvelines et plus précisément par le Centre Hospitalier de Versailles.

La Maison Calypso, primée par la Fondation des Femmes, propose en effet un accompagnement global, à la fois individuel et collectif pour accueillir, soigner et écouter les femmes là où elles n'ont pas été entendues.

Membre du collectif Re#Start qui regroupe l'ensemble des Maisons des femmes qui prennent en charge les femmes victimes de violences. Une dizaine de structures sont en cours d'ouverture aujourd'hui en France. Elles offrent à toutes les patientes une prise en charge pluridisciplinaire de proximité adaptée à leurs besoins.

## Calypso en lien avec la micro-crèche A Nos Anges

Géraldine Chamouard a ouvert à Plaisir et Rambouillet une micro-crèche A Nos Anges. Un lieu avec un berceau dédié à l'accueil de bambins dont les mères sont victimes de violences conjugales. Elles ont en effet besoin de temps pour aller déposer plainte, se rendre à l'hôpital, entamer un parcours de sortie de ces violences. Notamment le parcours d'insertion professionnel.



« Ce dispositif de lutte contre les violences familiales est mené en partenariat avec notamment l'intervenante sociale du commissariat de Plaisir », explique la directrice.

Cette mini-crèche inclusive mérite d'être mieux connue par tous les professionnels confrontés aux situations de violences conjugales et intrafamiliales.

La crèche A Nos Anges apporte en effet aux mères de jeunes enfants (de 10 semaines à 4 ans, non scolarisés), une solution, un répit pour mettre le petit à l'abri le temps de mener toutes les démarches administratives, policières, judiciaires et médicales.

## Victimes ou témoins, qui contacter dans les Yvelines ?

- Women Safe & Children à Saint-Germain-en-Laye : C'est un lieu essentiel également dans les Yvelines qui agit au quotidien pour les femmes et les enfants victimes ou témoins de violences quel que soit le lieu où elles ont été perpétrées. Cet Institut s'appuie sur une équipe spécialisée en psycho-traumatologie (infirmières, médecins, psychologues), en victimologie (avocats, juristes) et des partenaires engagés.  
lundi au vendredi de 9h30 à 17h30 au 01 39 10 85 35 ou par mail : [accueil@women-safe.org](mailto:accueil@women-safe.org)
- Le CIDFF 78  
Autre partenaire majeur du Département dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles gère le dispositif TGD (téléphone grand danger), assuré en lien avec le parquet, fonctionne : Tél : 01 30 74 21 01.  
Site internet du CIDFF des Yvelines
- L'Étincelle/CHRS Equinoxe offre un accueil de jour réservé aux femmes victimes de violences avec ou sans enfants. La structure est joignable au 06 10 40 74 07 du lundi au vendredi de 9H30 à 16h30 :  
Accueil physique : 9h30 – 13 h  
Accueil téléphonique : 9h30 – 16h30
- L'association AJC-Violences basée à Maurepas, est la seule en France à aider et accompagner les femmes et les hommes victimes de violences psychologiques/morales. [contact@ajc-violence.org](mailto:contact@ajc-violence.org)
- Association IRIS (association d'entraide) : référente du dispositif bons taxis destiné à acheminer toute personne victime de violence dans la sphère familiale vers un lieu d'hébergement d'urgence, ou à des fins d'expertise médicale (UMJ), ou à une convocation dans le cadre d'une expertise où la victime doit faire valoir ses droits, ou tout autre cas d'urgence en lien avec des violences.  
La personne ayant droit doit être sans dispositions pécuniaires immédiates, ou dans l'incapacité de conduire, ou sans solution de transport personnel ou par un tiers de confiance ou de transports en commun.  
Contact : [irisbeynes@gmail.com](mailto:irisbeynes@gmail.com) Tél : 06 25 13 54 04
- Association DIRE :  
Permanences juridiques et psychologiques du lundi au vendredi de 9H30 à 13H et de 14h à 17H30 au 01 30 44 19 87.

- Association France victimes 78  
Les permanences juridiques et psychologiques au 01 30 21 51 89 / [contact@francevictmes78.fr](mailto:contact@francevictmes78.fr)
- Le Bureau d'aide aux victimes des Yvelines est joignable :  
Du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 13h30 à 16h30. Contacts : 01.39.07.36.99  
[bav.versailles@gmail.com](mailto:bav.versailles@gmail.com)
- L'association ALTERNATIVE 78  
Tous les services de l'association ALTERNATIVE à Poissy.  
(Médiation Familiale, Lieu Écoute Violence, Conseil conjugal et familial et Visites médiatisées)

Le 115 : en cas d'urgence des solutions de mise à l'abri seront apportées au cas par cas. Numéro partenaires : 01 39 72 97 59